RCS : ST BRIEUC
Code greffe : 2202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST BRIEUC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00391
Numéro SIREN : 829 288 349
Nom ou dénomination : AB²

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2024 sous le numéro de dépôt 1744

AB²
Société à Responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège Social : 6, Impasse Sully
22590 PORDIC

829 288 349 RCS SAINT BRIEUC

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES EN DATE DU 4 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, à dix-huit heures, les associés se sont réunis à SAINT BRIEUC (22000) – 37 Avenue des Promenades, en assemblée générales extraordinaire.

Sont présents :
- **Monsieur Anthony BOURGADE, 375 parts,**
- **Madame Anaïs BOURGADE, née LESAGE, 125 parts**

Total des parts présentes ou représentées : **500 parts**
sur les 500 parts composant le capital social.

Tous les associés de la Société étant présents et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Madame Anaïs BOURGADE, née LESAGE, préside l'Assemblée.

La Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de Madame Anaïs BOURGADE en qualité de nouvelle gérante de la Société, en remplacement de Monsieur Anthony BOURGADE,
- Modification corrélative de l'article 17 des statuts sociaux ;
- Pouvoirs à donner.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemble générale prend acte de la fin, à compter du 27 mars 20023, des fonctions de gérant de Monsieur Anthony BOURGADE, né le 12 juillet 17973 à Saint Brieuc (22), de nationalité française, demeurant à BINIC ETABLES SUR MER (22520) – 3, rue Gasselin, nommé statutairement en qualité de premier gérant de la Société sans limitation de durée.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de procéder, en remplacement de Monsieur Anthony BOURGADE, à la nomination, en qualité de nouvelle gérante de la SARL AB², à compter du 27 mars 2023 et sans limitation de durée, de Madame Anaïs BOURGADE, née LESAGE, née le 18 juin 1981 à SAINT BRIEUC (22), de nationalité française, demeurant à BINIC ETABLES (22520) – 3, rue Gasselin.

AB AB

Madame Anaïs BOURGADE, née LESAGE, déclare accepter les fonctions de gérante de la Société et déclare qu'aucune prescription, aucune mesure ou décision quelconque ne fait obstacle à l'exercice de son mandat.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier l'article 17 des statuts sociaux comme suit :

« ARTCLE 17 –GERANCE.

La société est administrée par un ou plusieurs gérants, personnes physiques, associés ou non, avec ou sans limitation du durée de leur mandat.

:

***Madame Anaïs BOURGADE, née LESAGE,** demeurant à BINIC ETABLES SUR MER (22520) 3, rue Gasselin, est nommée gérante de la Société à compter du 27 mars 2023 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Anthony BOURGADE, premier gérant nommé statutairement lors de la constitution de la Société*

Madame Anaïs BOURGADE déclare qu'aucune prescription, aucune mesure ou décision quelconque ne fait obstacle à l'exercice de ce mandat.

Sa rémunération sera fixée par la plus une prochaine assemblée

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIE5ME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés et la gérance.

Madame Anaïs BOURGADE, née LESAGE
Gérante et Associée

Monsieur Anthony BOURGADE,
Associé